



Québec, 29 mai 2009

Monsieur David Whissell
Ministre du Travail
200, chemin Sainte-Foy, 6e étage
Québec (Québec) G1R 5S1

Objet : Projet de Loi 35

Monsieur le Ministre,

Nous apprenons que le projet de Loi 35 a été renvoyé à la Commission de l'économie et du travail pour l'étude article par article.

Nous vous rappelons que le Conseil de l'industrie forestière du Québec s'est opposé au dépôt de ce projet de loi et qu'il continue de s'y opposer notamment au chapitre de la majoration des amendes et des nombreuses récidives introduites.

Nous vous demandons à nouveau, Monsieur le Ministre, de retirer ces dispositions de votre projet de loi de même que celle modifiant l'article 51 de la LSST pour permettre au comité récemment créé par le CA de la CSST, à cet effet, de procéder à l'analyse de l'ensemble des aspects de ces deux législations.

Nous espérons, Monsieur le Ministre, que vous entendrez notre propos et donnerez suite à notre recommandation.

Le Président-directeur général,

GC/pb

- c. c. M. Jean Charest, Premier Ministre du Québec
- M. Yves Thomas Dorval, Président du CPQ
- M. Jocelyn Lessard, Directeur général FQCF
- M. Renaud Landry, Président AETSQ
- M. Jacques Laroche, Président-directeur général ASSIFQ-ASSPPQ
- M. Jean-Guy Rioux, Président RESAM

1175, avenue Lavigerie
Bureau 200
Québec (Québec)
GV4P1

Tél. : 418 657-7916
Télééc. : 418 657-7971
info@cifq.qc.ca